



REPUBLIQUE DE GUINEE



GROUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP BAD)

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DE ROUTES ET DE FACILITATION DU TRANSPORT AU SEIN DE L'UNION DU  
FLEUVE MANO - PHASE 3

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
(SERVICE DE CONSULTANTS - FIRMES)

**Prestation pour les études techniques et économiques d'un tronçon routier de 27 Km, reliant Guéckédou-Nongoa  
à la frontière avec la Sierra Leone**

**SECTEUR :** Transports

**N° du PROGRAMME :** P-Z1-DB0-250

**N° du Don :** 2100155042021

**Intitulé de la mission :** Sélection d'un consultant pour la réalisation des études techniques et économiques d'un tronçon routier de 27 Km, reliant Guéckédou-Nongoa à la frontière avec la Sierra Leone

**Référence de l'avis :** N°10C/MITP/DNRN/UGP-BAD/2024 du 29/04/2024

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du Fleuve Mano – Phase 3 et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le coût de services de consultant pour la réalisation des études d'Avant-projet sommaire puis détaillées permettant d'aboutir à des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des travaux pour le tronçon routier de 27 km reliant Guéckédou-Nongoa à la frontière avec la Sierra Leone.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent:(i) à déterminer la faisabilité technique et économique d'un aménagement conséquent de la route en terre existante en vue de désenclaver les zones traversées et (ii) à élaborer les dossiers techniques relatifs à cet aménagement.

Plus spécifiquement, il s'agira de la réalisation des missions suivantes :

- Les études Avant-projet Sommaire (APS) ;
- Les études avant-projet détaillé (APD) ;
- Les dossiers d'appel d'offres (DAO).

Les prestations seront réalisées dans la zone d'intervention du programme dans un délai de neuf (9) mois.

Les termes de références détaillés de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien :  
<https://drive.google.com/file/d/1YErq8Hnlk7-8jFjH-INJC6G13HBEdpaw/view?usp=sharing>

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux publics à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants (firmes) à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (**documentation, l'organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc...**). Pour chaque mission similaire, les consultants devront présenter les informations suivantes : le nom et le descriptif de la mission, le pays où a été exécutée la mission, le nom du client, la date et la durée de la mission, le coût du projet en lien avec la mission.

**Chaque mission similaire ne sera prise en compte que si le consultant fournit les justificatifs relatifs à sa réalisation, tels que les attestations de service fait délivrées par le Client.**

Les critères d'évaluation pour la liste restreinte notés sur un total de 100 points sont :

- **Expérience générale du consultant dans le domaine, notée sur 20 points à raison de 2 points par année d'expérience jusqu'à concurrence des 20 points ;**
- **Référence de prestations similaires (expériences spécifiques justifiées) notée sur 60 points à raison de 10 points par expérience spécifique jusqu'à concurrence des 60 points ;**
- **Capacités techniques et de gestion du Consultant notées sur 20 points.**

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expériences spécifiques justifiées.

**NB :** Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne exécution à joindre.

Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. En cas de groupement, l'accord constitutif de groupement devra être joint.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

**Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics**

**Direction Nationale des Routes Nationales**

**Unité de Gestion des Projets de Transport de la BAD**

Sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

E-mail : [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) et [karim.sangare@ugp-bad.com](mailto:karim.sangare@ugp-bad.com)

Tél : (+224) 628 68 77 37/628 60 51 00

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français et envoyés par courriel en version PDF à l'adresse [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) et [karim.sangare@ugp-bad.com](mailto:karim.sangare@ugp-bad.com) au plus tard le **28/05/2024 à 9 heures 30 minutes (heure de Conakry)** et y porter expressément la mention « **manifestation d'intérêt relatif à la sélection d'un consultant pour la réalisation des études techniques et économiques d'un tronçon routier de 27 km reliant Guékédou-Nongoa à la frontière avec la Sierra Leone en Guinée** ».

Conakry, le 29 / 04 / 2024

Le Coordonnateur des Projets



Amara DIABATE